AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRES D'AGRICULTURE

ANALYSES ET PERSPECTIVES

ECONOMIE AGRICOLE

N°2003— Mars 2020

MESURE DU REVENU AGRICOLE : LE REVENU DES EXPLOITATIONS AGRICOLES DANS LE RICA

Avec ce numéro 2003 de notre collection Analyses et Perspectives, nous commençons une série consacrée à la mesure du revenu agricole. Il y a trois approches en la matière : approche microéconomique (revenu des exploitations agricoles), approche macroéconomique (revenu de la branche agricole) et approche socioéconomique (revenu des ménages agricoles). Nous présentons ici l'approche microéconomique à travers un outil majeur de la statistique agricole : le Réseau d'Informations Comptables Agricoles (RICA). Le RICA est un opération statistique communautaire gérée, en France, par le Ministère de l'agriculture qui collecte, chaque année, plus de 7000 comptabilités d'exploitations. Au cours du temps, le RICA a pris une place centrale dans le paysage de la statistique agricole : on n'imagine pas une étude de microéconomie agricole qui ne mobiliserait pas le RICA. Que retiendrons-nous de notre enquête sur le RICA ? Au moins deux choses. D'une part, que le RICA relève de la politique agricole commune (il a été créé pour évaluer la PAC) ; le RICA est tout autant un instrument de pilotage de la PAC qu'un outil pour la connaissance de l'économie agricole. D'autre part, que les indicateurs de résultats du RICA sont multiples et polysémiques : il n'y en a pas un qui soit meilleur que les autres car il n'y a pas qu'une vérité statistique et une seule. Au bout du compte, le RICA apparaît comme une opération statistique majeure et assez unique car peu de secteurs d'activité sont dotés en France ou en Europe d'un tel outil de connaissance.

Parmi toutes les statistiques agricoles, celle du revenu agricole est peut-être la plus discutée. Quand en décembre de chaque année, le Ministère de l'agriculture publie les estimations du revenu des exploitations agricoles, les débats sont nombreux sur les chiffres ; on les conteste, on les accepte parfois mais ils sont abondamment commentés. Les débats débordent le monde agricole car il semble, qu'en France, l'agriculture occupe une place à part et que personne ne soit indifférent à l'actualité agricole, surtout quand il s'agit de revenu agricole.

En outre, au même moment, l'INSEE publie le compte de l'agriculture nationale dont les principaux indicateurs ressemblent à s'y méprendre (pour le grand public), aux indicateurs de revenu du Ministère de l'agriculture. Cela ajoute de la confusion à des échanges déjà agités.

Les Chambres d'agriculture participent aux débats au niveau national, régional et départemental, mais toujours avec la précaution de ne pas faire dire aux chiffres du revenu agricole ce qu'ils ne disent pas, c'est-à-dire en respectant les limites de leur élaboration méthodologique.

C'est dans cet esprit que nous ouvrons ici le dossier de la mesure du revenu agricole. Nous aborderons le revenu agricole sous trois angles :

* *Revenu des exploitations agricoles (optique microéconomique) ;*
* *Revenu de la branche agricole (optique macroéconomique) ;*
* *Revenu des ménages agricoles (optique socioéconomique).*

Nous consacrerons un numéro d'Analyses et Perspectives à chacune de ces approches et nous commençons aujourd'hui par la mesure du revenu des exploitations agricoles dans le Réseau d'Informations Comptables Agricoles (RICA).

1—Qu'est-ce que le revenu agricole ?

Les économistes définissent le revenu comme l'ensemble des droits de tirage sur la richesse collective obtenus par un agent économique au cours d'une période, sans prélèvement sur son patrimoine.

Dans ce cadre, nous définirons le revenu agricole comme l'ensemble des droits de tirage sur la richesse collective obtenus par des agents ou entités économiques (entreprises agricoles, ménages agricoles, et à un niveau agrégé, la branche agricole) dans l'exercice d'une activité agricole.

Mesurer le revenu de ces agents et entités économiques, c'est faire le solde des flux de recettes liées à leur activité agricole (production, subventions d'exploitation, ...) et des charges imputables à cette activité (biens et services nécessaires à la production agricole, charges salariales et financières,…).

Mesurer le revenu agricole, c'est donc mobiliser les outils de la comptabilité : comptabilité privée pour les entreprises agricoles, et comptabilité nationale pour la branche agricole.

2—Revenu ou résultat agricole ?

Souvent les observateurs de l'économie agricole hésitent à parler de revenu agricole ; cela leur semble trop attaché à la notion de revenu des ménages agricoles et ils préfèrent employer le mot de résultat agricole. S'agissant du RICA, cette hésitation n'a pas lieu d'être car les deux termes font partie du vocabulaire de la comptabilité des exploitations ; nous examinerons dans ces quelques pages, différents indicateurs dont le le résultat courant avant impôt, et le revenu disponible.

.

Sommaire

Introduction

1-Qu'est-ce que le revenu agricole ?

2-Revenu ou résultat agricole ?

3-Revenu agricole, optique microéconomique : les sources

Partie 1 - Présentation du RICA : un observatoire au service de la politique agricole commune

1-RICA : un outil pour éclairer la politique agricole

2-Un questionnaire à plus 900 variables.

3-Deux classifications des exploitations : par orientations techni-coéconomiques et par dimensions économiques.

4-Près de 300 000 exploitations agricoles représentées dans le RICA

5-Fonctionnement du RICA : un budget annuel de près de 4,3 millions d'€ en 2017

Partie 2 - Les indicateurs de revenu et résultats du RICA

1-Indicateurs de revenu et de résultats du RICA.

2-Revenu courant avant impôts (RCAI) : le sismographe de l'économie des exploitations agricoles.

3-Valeur ajoutée brute, valeur ajoutée nette : le poids du capital dans l'économie des exploitations agricoles.

4-De l'excédent brut d'exploitation au revenu disponible : l'impact de l'endettement.

Partie 3 : Le RICA : un outil essentiel pour éclairer la disparité des revenus

1-Disparités de revenu et permanence des revenus négatifs parmi les exploitations agricoles

2-Suivre les trajectoires des exploitations agricoles : un atout pour l'analyse

Conclusion : Atouts et limites du RICA

Cette hésitation entre revenu et résultat n'est pas illégitime ; c'est une manière d'exprimer la polysémie du terme de revenu qui dans la pratique des analyses, signifie à la fois :

* *Performance économique de l'exploitation ;*
* *Rémunération des facteurs de production : travail et capital ;*
* *Revenus que les chefs d'exploitations et coexploitants dégagent de leur activité et qu'ils allouent à leur consommation, à leur épargne, ou à des dépenses d'investissement pour leur exploitation.*

Ces trois aspects du revenu des exploitations se combinent puisqu'une exploitation économiquement performante est une exploitation qui assure de bons niveaux de revenus à ceux qui y travaillent et de bons niveaux de retour sur investissement à ceux qui y ont engagé du capital.

Ajoutons à ces remarques qu'au niveau européen (puisque le RICA est une action conduite par la Commission Européenne), le terme de revenu (*income* dans les documents anglophones) est employé pour définir les indicateurs que nous allons présenter dans les pages qui suivent.

3-Revenu agricole, optique microéconomique : les sources

Nous débuterons notre exploration de la mesure du revenu agricole par l'approche microéconomique (revenu des exploitations agricoles). En la matière, il y a deux sources statistiques :

* *Statistique publique : les données du Réseau d'Informations Comptables Agricoles ;*
* *Statistique professionnelle : les informations issues des observatoires d'exploitations conduits par les organisations agricoles tels que le dispositif INOSYS (Chambres d'agriculture et IDELE), l'observatoire de l'élevage laitier du CIVAM, ou encore les publications des Centres d'Économie Rurale (CER).*

Les sources professionnelles ne seront pas abordées ici mais feront l'objet d'une prochaine publication de notre collection *Analyses et Perspectives*.

Partie 1

Présentation du RICA : un observatoire au service de la politique agricole commune

Le RICA est une opération de grande ampleur : plus de 7000 exploitations figurent dans l'échantillon et répondent à un questionnaire de plus de 900 items (le questionnaire et la méthodologie de l'enquête sont disponibles sur le site du Ministère de l'agriculture[1]). Le RICA a un coût : plus de 4 millions d'€ en 2017. Ces quelques chiffres montrent, s'il en était besoin, que la RICA est un outil phare de la statistique agricole publique.

1-RICA : un outil pour éclairer la politique agricole

Le Réseau d'Informations Comptables Agricoles (RICA) est une opération statistique communautaire créée en 1965 (règlement n° 79/65/CEE de la Communauté Économique Européenne) qui oblige chaque État membre à conduire une collecte annuelle d'informations comptables auprès d'un échantillon d'exploitations agricoles[2].

La mission du RICA est de répondre aux besoins de connaissance pour la politique agricole commune et de permettre l'analyse du fonctionnement économique des exploitations agricoles et d'évaluer leur revenu (article premier du susdit règlement). De manière un peu lapidaire, nous pourrions dire : sans PAC, pas de RICA.

Au niveau européen, le RICA compte près de 80 000 exploitations dans son échantillon. Les données agrégées par État membre sont à la disposition du grand public sur le site de la Commission européenne[3].

1 http://agreste.agriculture.gouv.fr/enquetes/reseau-d-information-comptable/a-propos-du-rica-978/article/methodologie-questionnaire

2 https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:31965R0079&from=fr

3 https://ec.europa.eu/agriculture/rica/index_fr.cfm

2-Un questionnaire à plus 900 variables

En France, le RICA n'est déployé que sur le territoire métropolitain ; en 2018, les données de 7 220 exploitations agricoles avaient été collectées. Concrètement, le service de la statistique et de la prospective du Ministère de l'Agriculture (qui est en charge de l'opération) recrute par tirage au sort, les exploitations auprès d'une centaine d'officines de comptabilités.

Les informations collectées auprès des exploitations sont nombreuses ; elles se répartissent dans deux domaines : données comptables (compte de résultat et bilan) et données techniques (cheptel, surface, équipement, main d'œuvre). Elles sont accessibles au grand public sur le site du Ministère :

* *Données sous forme agrégée sur la période 1988-2018*[4]
* *Micro-données individuelles anonymisées de 2000 à 2018*[5]

3-Deux classifications des exploitations : par orientations technicoéconomiques et par dimensions économiques

La grande diversité des exploitations agricoles françaises rend indispensable l'emploi de classification pour identifier au mieux les évolutions de l'économie agricole. Le RICA utilise deux typologies pour classer les exploitations :

* *Les orientations technicoéconomiques des exploitations (OTEX)*
* *Les classes de dimension économique des exploitations (CDEX)*

La pierre angulaire du système de classification du RICA est la notion de **Produit Brut Standard** (PBS). Un coefficient de PBS représente la valeur potentielle produite par une spéculation de culture ou d'élevage, exprimée en € par hectare ou par tête de bétail (hors aides). Les coefficients de PBS sont calculés sur la base de moyennes de prix, de rendements et de volume de production, observées à l'échelon régional, sur une période de 5 ans (2005-2009 pour les coefficients actuels[6]).

La classification d'une exploitation s'opère sur la base de la valeur et de la structure de sa PBS totale (somme des PBS des cultures et des élevage présents sur l'exploitation):

* *Dimension économique : une exploitation est classée en petite, moyenne ou grande exploitation en fonction de la valeur globale de sa PBS (voir tableau 1) ;*
* *Orientation de production : une exploitation est spécialisée dans un secteur de production si la PBS de la ou des productions dudit secteur dépasse les deux tiers de sa PBS totale (voir tableau 2).*

4-Près de 300 000 exploitations agricoles représentées dans le RICA

Le règlement européen stipule que pour chaque État membre, l'échantillon du RICA doit couvrir au moins 90% de sa surface et de sa production agricoles.

Ce seuil d'exhaustivité amène les États membres à exclure du champ du RICA (et de son échantillon), les petites exploitations dont l'activité contribue de manière marginale à l'agriculture du pays. En France, le seuil d'exclusion est de 25 000 € annuels de PBS, ce qui exclut 170 000 petites exploitations.

Tableaux 1

2018	*Nombre d'exploitations du RICA*	
Classe de dimension économique (CDEX)	dans échantillon	représentées
Ensemble des moyennes et grandes exploitations	7 220	293 284
PBS supérieure ou égale à 25000 € et inférieure à 100000 €	2 286	136 917
PBS supérieure ou égale à 100000 € et inférieure à 250000 €	2 996	108 962
PBS supérieure ou égale à 250000 €	1 938	47 405

Source : SSP RICA

Tableaux 2

2018	*Nombre d'exploitations du RICA*	
Orientation technico-économique	dans échantillon	représentées
Ensemble des orientations techni-co-économiques	7 220	293 284
Céréales, oléagineux, protéagineux (COP)	884	52 363
Cultures générales	554	19 308
Légumes et champignons	239	4 913
Fleurs et horticulture diverse	196	6 157
Viticulture	1 183	44 898
Arboriculture fruitière et autres cultures permanentes	352	7 607
Bovins lait	970	45 227
Bovins viande	712	28 832
Bovins mixtes	240	11 398
Ovins et caprins	451	12 886
Autres herbivores	23	3 209
Porcins	224	5 463
Volailles	317	10 179
Granivores mixtes	142	4 594
Polyculture, polyélevage	733	36 250

Source : SSP RICA

5-Fonctionnement du RICA : un budget annuel de près de 4,3 millions d'€ en 2017

Le RICA est une opération statistique coûteuse : en France, le budget du RICA a été de 4,3 millions d'€ en 2017, ce qui représente 565 €, en moyenne, par exploitation traitée. En outre, le RICA mobilise l'équivalent d'une vingtaine de personnes en équivalent temps plein au Ministère de l'agriculture et dans ses services régionaux.

Dans ce contexte, on comprend pourquoi toute demande d'extension du champ de représentativité du RICA soit passée au crible. On voudrait, aujourd'hui, disposer d'informations sur les exploitations en mode de production bio, ou sous appellation d'origine, ou pratiquant la vente en circuits courts etc. Ces demandes sont légitimes mais y répondre aurait un coût et exigerait soit une augmentation du budget, soit (et plus certainement) des arbitrages et une perte de représentativité dans d'autres secteurs d'activité.

4 https://stats.agriculture.gouv.fr/disar-web/disaron/rica/searchUiid/search.disar

5 http://agreste.agriculture.gouv.fr/_rica-france-microdonnees/article/rica-france-microdonnees

6 Tableau des coefficients régionaux disponible sur internet : Tableau_des_coefficients_de_Production_Brute_Standard_PBS_2013

Partie 2

Indicateurs de revenu et résultats du RICA

Le RICA collecte plus de 7000 comptabilités d'exploitation chaque année ; les soldes intermédiaires de gestion (SIG) de ces comptabilités sont utilisés pour l'analyse des revenus des exploitations agricoles. Trois SIG sont privilégiés : la valeur ajoutée, l'excédent d'exploitation et le résultat courant avant impôts. À cela s'ajoute le revenu disponible, indicateur de résultat qui prend en compte le remboursement des emprunts ; c'est une donnée importante pour des entreprises endettées comme les exploitations agricoles.

Dans cette partie de notre document, seront brièvement présentés les principaux indicateurs de revenu et de résultats du RICA et les analyses que l'on peut en tirer.

1-Indicateurs de revenu et de résultats du RICA

Valeur ajoutée : Production – Consommations intermédiaires. La valeur ajoutée exprime la création ou l'accroissement de valeur que l'entreprise apporte aux biens et services en provenance de tiers qu'elle mobilise dans son acte de production. La valeur ajoutée est disponible pour la rémunération des acteurs de la production dont les montants apparaissent dans les postes d'emplois ou de ressources du compte d'exploitation (indiqués entre parenthèses dans la liste ci-dessous) :

* *Apporteurs de travail : chef d'exploitation (RCAI, pour partie), salarié (charges de personnel), et entreprises de travaux agricoles (charges de travaux par tiers)*
* *Apporteurs de capital : chef d'exploitation (RCAI, pour partie), banques (charges d'intérêts), propriétaires fonciers (fermages), investisseurs (RCAI, pour partie)*
* *État (solde des impôts et des subventions).*

Excédent Brut d'Exploitation : Valeur ajoutée – Charges de personnel + Subventions d'exploitation. L'EBE mesure la performance économique de l'exploitation strictement issue de son acte de production. Tous les produits et charges qui seront enregistrés à la suite de ce solde ne seront plus liés à l'acte de production.

Résultat courant avant impôt : Excédent Brut d'Exploitation – Amortissements – Charges d'intérêt – Fermage – Impôts sur les produits et impôts fonciers. Le RCAI mesure la performance économique de l'entreprise après la prise en compte de sa politique d'infrastructure (dotations aux amortissements), de ses choix financiers (charges d'intérêt) et de sa gestion du foncier (fermages).

Revenu disponible : EBE – Remboursement d'emprunt - Cotisations sociales pour l'exploitant – Charges financières. Le revenu disponible mesure le résultat de l'activité de l'entreprise après la prise en compte des remboursements d'emprunt, c'est-à-dire de sa politique de financement. C'est à partir du revenu disponible, que le chef d'exploitation peut arbitrer entre prélèvements privés et dépenses d'investissement pour son exploitation.

A ces indicateurs, on doit en ajouter deux autres qui sont mobilisés pour les analyses : l'amortissement et les Unités de Travail Annuel (UTA).

Amortissement. Évaluation comptable de la dépréciation annuelle et irréversible de la valeur des actifs immobilisés ; les amortissements correspondent à la part de capital consommée dans l'acte de production. Les indicateurs de résultats et de revenu sont exprimés bruts ou nets d'amortissements.

Unité de Travail Annuel. Unité de main d'œuvre exprimée en équivalent temps plein. Actif salarié (UTA salarié) ou non-salarié (UTANS, c'est-à-dire chef d'exploitation et coexploitants).

L'analyse des différents indicateurs de revenu que nous avons listés met en lumière les dynamiques économiques à l'œuvre dans les exploitations agricoles françaises. Chaque indicateur apporte un éclairage spécifique comme nous allons le voir dans les lignes qui suivent.

2-Revenu courant avant impôts (RCAI) : le sismographe de l'économie des exploitations agricoles.

Le RCAI d'une exploitation fait la synthèse des diverses forces économiques qui agissent sur son économie et ses performances techniques

* *Impacts à son échelle des évolutions macroéconomiques mondiales (libéralisation des marchés mondiaux), européennes (PAC) et nationales.*
* *Effets des choix individuels (techniques et économiques) des exploitants au cours du temps (décision d'investissement, changement de parcours technique).*

S'agissant du RCAI moyen des exploitations agricoles françaises (graphique 1), les fortes oscillations interannuelles de cet indicateur à partir de la moitié de la décennie 2000 sont la manifestation, à l'échelle des exploitations, des effets d'une part de l'accélération de la mondialisation de l'agriculture, d'autre part, de l'abandon des dispositifs de politique agricole commune qui assuraient une certaine stabilité des marchés domestiques et communautaires et enfin de la multiplication des phénomènes météorologiques extrêmes de ces dernières années.

Graphique 1 - Revenu courant avant impôts (Moyenne - Toutes exploitations)

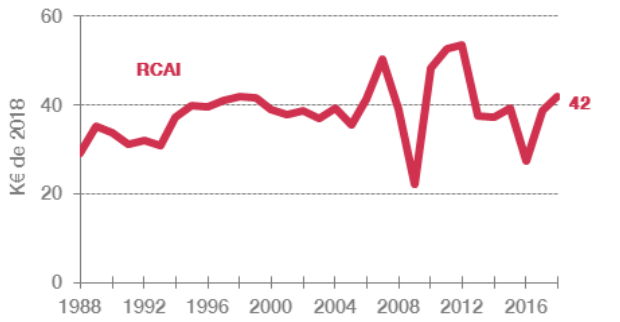

Chambres d'Agriculture -Études économiques

source : RICA

3-Valeur ajoutée brute, valeur ajoutée nette : le poids du capital dans l'économie des exploitations agricoles.

Autre indicateur : la valeur ajoutée. Dans le graphique 2, nous avons tracé les courbes de la valeur ajoutée moyenne des exploitations en brut et en net depuis 1988. On constate que :

* *Les oscillations des deux valeurs ajoutées suivent celle du RCAI mais avec moins d'amplitude. C'est l'effet arithmétique « bas du compte » expliqué dans l'encadré 1 ;*

* *Entre 1988 et 2018, l'écart entre la valeur ajoutée brute et la valeur nette s'est agrandi : à la fin de la décennie 2010, les amortissements représentaient 45% de la VAB contre 25% au début des années 1990. Cette progression est l'expression comptable de la mobilisation de plus en plus élevée de capital dans le processus de production agricole.*

Graphique 2 - Valeur ajoutée brute/nette (Moyenne - Toutes exploitations)

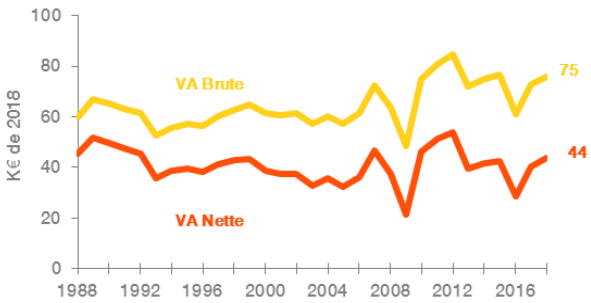

Chambres d'Agriculture -Études économiques source : RICA

4-De l'excédent brut d'exploitation au revenu disponible : l'impact de l'endettement.

Le corollaire de l'augmentation du capital des exploitations est la progression de leur endettement. En effet, les exploitations financent majoritairement leurs investissements par emprunt bancaire.

Ce choix est visible dans les courbes comparées de l'EBE et du Revenu disponible moyens par exploitation où l'on voit l'écart entre les deux indicateurs s'accroître au fil du temps à mesure que la valeur des remboursements d'emprunt progresse : ils représentaient 20% de l'EBE au début de la décennie 1990 contre 40% actuellement (Graphique 3).

Graphique 3 - Excédent Brut d'Exploitation et revenu disponible (Moyenne - Toutes exploitations)

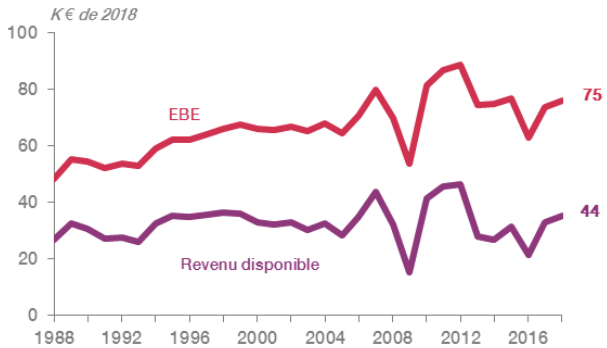

Chambres d'Agriculture -Études économiques source : RICA

Partie 3

Le RICA : un outil essentiel pour éclairer la disparité des revenus

La publication des indicateurs de revenus des exploitations agricoles est toujours un moment de crispation pour les agriculteurs, surtout quand on ne débat que de moyennes. On peut comprendre l'exaspération des professionnels à ce moment-là car il est inévitable que nombre d'entre eux ne se retrouvent pas dans les résultats moyens qui sont publiés. C'est tout l'intérêt du RICA que de pouvoir justement mettre en lumière la diversité des exploitations agricoles comme nous allons le voir à travers deux problématiques : la permanence des revenus négatifs et l'hétérogénéité des parcours individuels.

Encadré 1

Effet « bas du compte »

L'amplitude des variations interannuelles des résultats diffère selon les indicateurs que l'on choisit : les oscillations du RCAI sont plus grandes que celles de la VAB ou de l'EBE. Cela est dû à un effet arithmétique qu'illustre l'exemple fictif ci-dessous.

Soit une exploitation dont la valeur de la production baisse de -10% entre l'année T et l'année T+1 tandis que les valeurs des autres postes de charges et de produits sont constantes. La valeur numérique des indicateurs du bas du compte de résultat (RCAI) est inférieure à celle des indicateurs du haut du compte (VAB et EBE). En conséquence, l'impact de la baisse de la valeur de la production est proportionnellement plus élevé pour le RCAI que pour la VAB.

K€	Année T	Année T+1	Taux de variation
Production	100	90	-10%
- Consommations intermédiaires	50	50	0%
= VAB	50	40	-20%
- Charges salariales	5	5	0%
+ Subventions	5	5	0%
= EBE	40	30	-25%
- Fermages, charges financières, impôt sur la production, impôts fon-	10	10	0%
- Amortissements	10	10	0%
= RCAI	20	10	-50%

1-Disparités de revenu et permanence de revenu négatif parmi les exploitations agricoles

Lors de la publication en décembre 2019 des résultats du RICA de l'année 2018, la situation des exploitations de l'OTEX « Céréales et oléoprotéagineux» a fourni une illustration parfaite des inévitables confusions que peut produire la publication de résultats moyens.

En 2018, le RCAI moyen de cette orientation a progressé de +23,8 %. Mais, sur le terrain, les observateurs savaient que toutes les exploitations céréalières n'étaient pas dans une santé économique resplendissante comme pouvait le faire croire la forte croissance du revenu moyen de cette OTEX. Or les données du RICA leur donnaient raison sur ce point car en 2018, 18% des exploitations de l'OTEX « Céréales et oléoprotéagineux » avaient dégagé un RCAI négatif (tableau 3).

Comment expliquer cela ? Un élément de compréhension : certes, la conjoncture céréalière avait été plutôt bonne en 2018 et en 2017 mais elle avait catastrophique en 2016 avec des niveaux de récolte qui n'avaient jamais été aussi bas depuis trente ans ; cette année-là, le RCAI moyen de l'OTEX « Céréales et oléoprotéagineux » avait été inférieur à 0 € (-400 € par UTANS) et 20% des exploitations avaient dégagé un RCAI négatif.

L'amélioration de la conjoncture en 2017 et en 2018 a été insuffisante pour rétablir la situation économique de toutes les exploitations, et certaines d'entre elles étaient encore en difficulté en 2018.

Tableaux 3

	RCAI		*RCAI par Utans ≤ 0 €*
	2018	Evol 2018/2016	2018
	K€	%	%
Toutes Otex	**30**	**10,5**	**14**
Céréales et oléoprotéagineux	22,9	23,8	18
Cultures générales	45,7	23,1	11
Maraîchage, horticulture, cultures fruitières et autres cultures permanentes	34,3	7,7	17
Viticulture	61,3	63,1	13
Bovins lait	22,3	-17,5	8
Bovins viande	16,2	-8,2	17
Ovins et caprins	21,5	4,8	14
Porcins, volailles et autres granivores	non renseigné	non renseigné	16
Polyculture, polyélevage	24,2	8,8	18

Source : SSP RICA - Calculs : APCA

2-Suivre les trajectoires individuelles d'exploitations agricoles : un atout pour l'analyse

Durant trois ans, de 2016 à 2019, plus de 80 Chambres d'agriculture se sont mobilisées sur un projet commun intitulé « Agriculteurs fragilisés, objectif résilience ! »[7]. L'objectif du projet était d'identifier des méthodes d'accompagnement des agriculteurs pour leur permettre de renforcer leur capacité à faire face aux crises qui appartiennent désormais à leur univers professionnel.

On sait qu'après chaque crise, il y a des exploitations qui renouent avec la croissance rapidement (elles sont résilientes) tandis que d'autres plongent dans les difficultés graves. La résilience des exploitations est une problématique nouvelle pour laquelle le projet « Agriculteurs fragilisés, objectif résilience ! » initiait une réflexion et des propositions d'action pour le conseil.

Dans le cadre de ce projet, nous avons conduit un travail sur un sous-échantillon du RICA : les exploitations laitières présentes dans l'échantillon au moment des crises laitières de 2009 et de 2016. Parmi elles, nous avons identifié dix exploitations que la crise laitière de 2009 avait plongées dans de graves difficultés au point qu'elles étaient devenues éligibles au dispositif AGRIDIFF (nous ignorons si elles ont demandé d'en bénéficier). Nous avons suivi ces exploitations dans le temps pour identifier les exploitations résilientes. Notre exploration était limitée mais nous avons pu mettre en lumière qu'en effet, les exploitations étaient inégales face aux crises, que certaines semblaient pouvoir s'en sortir rapidement quand d'autres n'y parvenaient pas[8].

Illustrons notre propos, avec deux exploitations de ce sous-échantillon dont les parcours s'opposent ; sur le graphique 4, nous avons tracé l'évolution de leur RCAI respectif. Toutes deux subissent de plein fouet la crise laitière de 2009 et leur revenu s'effondre. Cependant, l'exploitation 1 profite pleinement du retour d'une conjoncture favorable en 2010 : elle renoue avec ses niveaux de revenu d'avant 2009. En revanche, l'exploitation 2 ne se relève pas.

Qu'est-ce qui distingue ces deux exploitations ? Ce sont deux GAEC, l'un en phase de croissance (exploitation 1) l'autre en rythme de croisière (exploitation 2). La grande différence entre les deux, c'est que l'exploitation 2 a fait appel massivement à de la dette à court terme (fournisseur, banque) pour faire face à ses difficultés et ces dettes de court terme sont devenues rapidement insoutenables : elle dégage un revenu négatif de manière quasi continue depuis 2009.

Après la crise laitière de 2015-2017, l'exploitation 2 disparaît de l'échantillon du RICA. Au vu de leur résultat, on peut faire l'hypothèse que les exploitants et co-exploitants du GAEC ont cessé leur activité (en tout cas sous cette forme).

Graphique 4 - RCAI de deux exploitations laitières éligibles AGRIDIFF en 2009

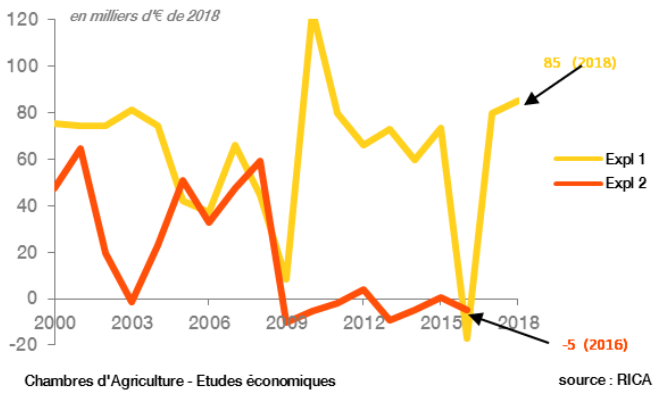

7 https://www.youtube.com/watch?v=nwrDYYgTJ2U

8 https://chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/National/FAL_commun/publications/National/LETeco378_Dec2017.pdf

En revanche, l'exploitation 1 a trouvé les ressources pour résister à la nouvelle crise laitière de 2015-2017 et elle a renoué avec les niveaux tendanciels de ses revenus. Quels ont été les facteurs de cette résilience ? Répondre à cette question serait la deuxième étape d'un travail sur les trajectoires individuelles que nous n'avons pas encore fait (pour l'instant).

Conclusion

Atouts et limites du RICA

Pour conclure ce tour d'horizon sur le RICA et l'utilisation qu'on peut en faire en matière d'analyse du revenu agricole, il paraît utile de faire le point sur les atouts et les limites de cet outil statistique incontournable.

Les atouts, d'abord, le RICA en possède de nombreux :

* *La richesse des données comptables et de structures du RICA est remarquable, elle permet des travaux innombrables ; peu de secteurs d'activité sont pourvus d'un tel outil, en France ;*

* *L'administration donne un accès très large aux données du RICA sur longue période : 1988-2018 pour les données agrégées, 2000-2018 pour les micro-données anonymisées ;*

* *Des comparaisons européennes sont possibles puisque le RICA est un outil européen et que la Commission européenne offre, elle aussi, un large accès aux données du RICA;*

Il y a bien sûr des limites à l'usage du RICA. Pour les secteurs relativement homogènes comme les céréalicultures ou l'élevage laitier, le RICA donne satisfaction. En revanche, dès que la diversité infra-sectorielle est plus grande, alors le RICA montre ses limites :

* *Dans l'élevage d'ovins et l'élevage de caprins, les résultats des sous-secteurs lait et viande sont agrégés dans les mêmes OTEX, respectivement « Exploitations ovines spécialisées » et « Exploitations caprines spécialisées »*

* *Dans l'élevage de bovins pour la viande, on ne peut distinguer les sous-secteurs naisseurs et engraisseurs dans l'OTEX « Exploitations bovines spécialisées — orientation élevage et viande » ;*

* *Les petites exploitations sont exclues du champ, ce qu'on peut regretter car si ce type d'unités n'a pas une contribution significative à la production agricole nationale, elles jouent un rôle territorial et social qui pourrait être éclairé par le RICA ;*

* *Inversement, les sociétés agricoles capitalistiques et de très grande taille, telles que, dans le domaine viticole, les grandes maisons champenoises, les grands châteaux bordelais ne sont pas enquêtés par le RICA ; on peut le regretter, aussi, car cela nous aurait permis de faire un peu plus connaissance avec l'agriculture de firme émergente.*

On ajoutera qu'il n'y a pas d'éclairage sur les exploitations spécialisées en bio.

Dernier point, les données du RICA ne permettent pas d'identifier finement les itinéraires techniques des exploitations, de la production à la commercialisation (circuits courts, coopératives,…), informations qui seraient utiles au réseau des Chambres d'agriculture pour remplir ses missions de conseils.

Le RICA ne peut, donc, pas satisfaire toutes les exigences d'analyse des acteurs du monde agricole. Or, justement, le RICA n'est pas seul sur la place des observatoires économiques des exploitations ; de nombreuses institutions agricoles ont développé le leur dont le dispositif « INSOYS », observatoire technico-économiques des exploitations mis en place par le réseau des Chambres d'agriculture et l'Institut de l'élevage (IDELE).

On soulignera pour conclure que l'existence d'une opération statistique telle que le RICA est un atout considérable (pour ne pas dire une chance) pour l'analyse et la conduite des affaires agricoles, un outil extrêmement utile pour tous les acteurs du monde agricole : exploitants, organisations agricoles, administrations nationales et communautaires.

Contacts : Didier Caraes

didier.caraes@apca.chambagri.fr

Repères bibliographiques

Baschet J.-L., Rouquette C., « Le réseau d'information comptable agricole (RICA) », *Centre d'études et de prospective Analyse N° 23* - Septembre 2010

Chassard M., Chevalier B., « Un large éventail de revenus agricoles », in *L'agriculture, nouveaux défis*, Insee Références, janvier 2007.

Delame N., « Les revenus non agricoles réduisent les écarts de revenus entre foyers d'agriculteurs », 2015, Insee Références, Emploi et revenu des indépendants

Delort A., Devauvre N., Lorge A., « Résultats économiques des exploitations en 2018. Une année de consolidation des résultats », *Agreste Primeur n°2020-1*, janvier 2010

RICA France, Tableaux standard 2018, *Agreste Chiffres et Données n° 2020-1*, janvier 2020

RICA européen : histoire du RICA, présentation à l'occasion des 50 ans du RICA, sur le site de la Commission européenne : https://ec.europa.eu/agriculture/rica/50th_anniversary_fr.cfm

Chambres d'agriculture France (APCA)

9 avenue George V — 75 008Paris

Tél : 01 53 57 10 10

E-mail : accueil@apca.chambagri.fr

Siret

180070047 00014

Directeur de la publication : Thierry Pouch

Nos articles sur le même thème

- ***Analyses et Perspectives n°2001 : Comptes de l'agriculture—baisse des résultats en 2019, janvier 2020***

- ***Analyses et Perspectives n°1906: Résultats agricoles en hausse en 2018, juillet 2019***

www .chambres-agriculture.fr

AGRICULTURES & TERRITOIRES CHAMBRES D'AGRICULTURE

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION
avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale «Développement agricole et rural »